

Communiqué de presse

Grève de rentrée au collège Guy de Maupassant à Houilles (78)

Nous, personnels et parents d'élèves, membres de la communauté éducative du collège Guy de Maupassant à Houilles, nous mobiliserons le 5 septembre, devant le collège à 8h, pour manifester notre vive inquiétude quant aux conditions de la rentrée 2022.

En effet, dès le mois de février 2022 nous nous sommes inquiétés de la dotation horaire attribuée au collège, qui nous semblait insuffisante pour faire face à l'augmentation globale du nombre d'élèves, en particulier en 6^e. Nous avons alors pris contact avec l'inspection académique, qui nous a reçus le 10 mai 2022, sans nous fournir de réponse ni concrète ni satisfaisante à notre demande de moyens pour ouvrir une 29^e classe.

Au cours du mois de juin, les échanges informels ayant eu lieu entre la principale et les services du rectorat laissaient entendre qu'une division supplémentaire était prévue : restait à déterminer les moyens en conséquence.

Las, nous avons pourtant appris, à la fin du mois de juin qu'il n'était finalement plus question de division supplémentaire. Les effectifs des élèves inscrits en 6^e s'élevaient pourtant alors à 214, conduisant à plusieurs classes de 31 élèves en 6^e - les services de l'inspection comptant alors sur l'« évaporation » de quelques élèves, en particulier via des inscriptions dans le privé. A la rentrée 2023, ils sont désormais 212, encore au-delà du seuil conduisant à l'ouverture d'une classe supplémentaire. Pourtant, de classe supplémentaire, nul signe !

Nous manifestons donc à nouveau notre vive inquiétude devant la dégradation des conditions d'étude et de travail qui résultent de cette situation à la rentrée 2022. En effet, les salles de classe, en particulier de sciences, ne peuvent pas accueillir autant d'enfants (encore moins avec des AESH, qui accompagnent les élèves en situation de handicap). Ces conditions matérielles dégradées ne permettront pas d'accompagner les nouveaux élèves comme il se doit afin d'en faire des collégiens de 6^{ème}, en particulier après plusieurs années de pandémie et avec l'arrivée d'élèves ukrainiens. L'inclusion des élèves, tant non-francophones qu'en situation de handicap en serait rendue particulièrement difficile, alors même que le collège est PIAL (pôle d'inclusion d'élèves en situation de handicap).

Au cours des dernières années, les effectifs n'ont eu de cesse d'augmenter, sans pour autant que les moyens suivent. Les conséquences en sont bien connues : difficultés de recrutement dans l'éducation nationale, d'apprentissage pour les élèves, climat scolaire parfois tendu. Ce mépris des propres règles implicites d'attribution des dotations est un mépris à l'égard des élèves, de leurs parents et des professeurs. La situation de notre collège n'est pas un cas isolé : elle s'inscrit hélas dans une situation inquiétante de sous-investissement chronique.

Le collège doit permettre, pour chaque élève, la transmission de connaissances, de compétences, de culture et de savoir-être dans un environnement sain et propice au développement de chacun. Comment réussir cette mission de transmission sans les moyens adéquats ? Comment accueillir au mieux tous les élèves, dans toute leur diversité, s'ils sont toujours plus nombreux dans les classes ?

Nous, représentants des parents d'élèves et des personnels d'enseignement et d'éducation, demandons donc une dotation complémentaire pour la rentrée 2022 et une division supplémentaire, en cas de stabilité ou d'augmentation des effectifs, à la rentrée 2023. Ces dotations sont nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement et au maintien de la mission d'éducation de l'école publique en laquelle nous croyons tous.